

# Convention pour l'aide à domicile



## Les partenaires de l'opération.

Les employeurs et associations d'aides à domicile, impliqués avec l'ANPE dans le recrutement de personnes destinées à assurer la mise en place et le bon fonctionnement de leurs services se

sont réunis, hier, dans les bureaux de l'ANPE, boulevard du 21ème régiment d'aviation afin d'officialiser la convention entre les différents partenaires. Etaient réunis pour signer

cette convention, Alain Baris, directeur de l'ANPE et les représentants de huit associations : ADMR '54, ADAPA, GARDE, GHP, Villers Service, Emploi Laxou Service, AMF, Domicia.